
**Procès-verbal de la 2^e assemblée ordinaire
du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Jeudi le 29 février 2024, 19 h 00,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Sarah Demers	Présidente
M. Denis Demers	Secrétaire
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Jean-François Verret	Administrateur
M ^{me} Marianne Métivier	Administratrice

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal du district des Monts
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Marie-Claude Martel	Vice-présidente
-------------------------------------	-----------------

7 citoyen.ne.s étaient présent.e.s.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Sarah Demers ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Sarah Demers fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande si d'autres sujets doivent être ajoutés. M. Jean-François Verret demande l'ajout du sujet «Mini maisons» au point *Divers*. M. Ernesto Salvador Cobos propose l'ajout sujet «Invitation au plan aquatique de la Ville de Québec» au point *Divers*.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2024	19 h 05
4. Suivi du procès-verbal	19 h 10
5. Dossiers du Conseil de quartier	19 h 15
• Rue du Dublin, état de situation	
• Assemblée générale annuelle, suivi activité spéciale	
6. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 00
7. Période d'intervention du conseiller municipal	20 h 15
8. Correspondance et trésorerie	20 h 25
• Page Facebook	
9. Divers	20 h 30
10. Levée de l'assemblée	20 h 45

RÉSOLUTION NDL-24-CA-07

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 25 JANVIER 2024

M^{me} Sarah Demers demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. M^{me} Mélanie Guilmette demande l'ajout de la mention des affiches de ralentissement au paragraphe sur le projet de sécurité routière et la formulation suivante pour le premier paragraphe de la page 4 : «Le Conseil et les écoles sont en attente d'une réponse de la Ville. »

M. Ernesto Salvador Cobos enverra le sommaire décisionnel concernant le développement résidentiel au nord de la rue Dorval pour l'ajouter au procès-verbal.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-08

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M. Denis Demers, il est résolu d'adopter le procès-verbal de janvier 2024 avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M^{me} Sarah Demers fait un survol du procès-verbal de la rencontre du 25 janvier 2024.

Projet de zone résidentielle de basse densité au nord de la rue Dorval

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que la Ville de Québec a lancé la démarche de participation publique et elle invite les citoyen.ne.s à y participer.

Sécurité routière

M^{me} Mélanie Guilmette a écrit à la Ville, mais n'a pas eu de réponse. Elle apprécierait qu'il y ait un accusé de réception et un échéancier pour guider les Conseils de quartier dans leurs démarches de projet. M. Ernesto Salvador Cobos indique que la réponse officielle devrait être rendue avant la fin de mars.

Le Conseil est en attente d'une réponse de la Ville.

5. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 Rue de Dublin, état de situation

M^{me} Sarah Demers a reçu une copie des demandes de la citoyenne par rapport à l'éclairage, au stationnement et à la sécurité routière des piétons sur cette artère, en suivi de ce qui avait été présenté à la dernière séance.

La citoyenne suggère que, lorsque la Ville vient prendre des mesures de vitesse dans la rue, il serait bien que ce ne soit pas en période creuse (par exemple au printemps alors qu'il n'y a pas de camping, ni de ski de fond), mais bien quand la rue est achalandée. D'autres citoyens rajoutent des détails par rapport au passage de motoneiges et de motocross, à la situation géographique de cette rue cul-de-sac, à la vitesse des autobus, aux camions de livraisons, le tout en lien avec la circulation des piétons et des enfants qui se rendent à l'école.

M. Éric Ralph Mercier remercie les citoyennes qui se sont présentées à ce sujet au conseil d'arrondissement. Il fait part que les fonctionnaires sont au courant de la situation sur la rue de Dublin et que les commentaires et les démarches des citoyennes permettent d'appuyer ses demandes à la Ville.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-09

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu que le Conseil obtienne un suivi sur la demande pour améliorer l'éclairage sur la rue de Dublin.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NDL-24-CA-10

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par Jean-François Verret, il est résolu que le Conseil obtienne un suivi sur la demande pour améliorer le respect des consignes de stationnement sur la rue de Dublin.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NDL-24-CA-11

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu que le Conseil obtienne un suivi sur la demande pour améliorer la sécurité routière, considérant l'étroitesse de la rue, le manque de signalisation et le non-respect des limites de vitesse, sur la rue de Dublin.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Assemblée générale annuelle (AGA) 2024 (lieu, date, rapport annuel, états financiers, activité spéciale)

M^{me} Sarah Demers rappelle que [l'assemblée générale annuelle](#) se tiendra le 11 avril prochain au chalet Notre-Dame des Laurentides.

M^{me} Mélanie Guilmette suggère que la Ville simplifie la façon de s'abonner à l'infolettre du Conseil de quartier, proposant, par exemple, un bouton «s'abonner aux communications du Conseil.» M. Ernesto Salvador Cobos en prend note pour en faire part au service des communications.

Le Conseil et les gens de l'assemblée cogitent sur des thématiques de conférences potentielles.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen revient sur une intervention qu'il avait fait l'an dernier au sujet de la préservation des lots dans le secteur Bon Pasteur et de sa demande pour un affichage incitant les citoyens à respecter ces milieux naturels, qui font déjà l'objet de mesure de conservation.

M. Ernesto Salvador Cobos lit la réponse de la Ville à la résolution qui avait été faite par le Conseil (NDL-23-CA-14) où il est mentionné qu'une visite du site sera effectuée par un membre du service de planification et aménagement au cours de l'été 2023.

M. Éric Ralph Mercier souligne qu'il avait fait une intervention en ce sens, en mentionnant l'exemple du parc Montagne-des-Roches, et demande un suivi sur ce dossier.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-12

Sur proposition de M. Jean-François Verret, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu que le Conseil obtienne un suivi sur la visite par la Ville des lots 6 344 683, 6 073 985 et 6 074 086. Il demande également à la Ville l'installation d'affiches incitant à la préservation de ces sites, tel que mentionné dans le document PA 2018-084.

Adoptée à l'unanimité

Le citoyen qui avait partagé ses préoccupations au sujet des gens qui viennent faire des coupes dans le boisé au Parc Bon-Pasteur précise que les gens coupent non pas des branches, mais des arbres.

Un citoyen se demande si les rues Anne-Bellehache, de Bigorre et Jean XXIII seront en voie d'être refaites bientôt. M. Éric Ralph Mercier vérifiera à ce sujet et reviendra avec une réponse pour le citoyen.

7. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Éric Ralph Mercier souligne son appui au souhait de M^{me} Mélanie Guilmette pour un accusé de réception lors qu'on fait une demande aux fonctionnaires de la Ville, question de donner un bon service à la clientèle.

M. Éric Ralph Mercier revient sur l'avis de proposition qu'il avait déposé à la Ville pour le déplacement de l'un des défilés du Carnaval plus au nord de Charlesbourg. Cet avis a été refusé pour toutes sortes de considérants.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance

Outre le suivi avec la citoyenne concernant la rue de Dublin, il n'y a pas d'autre correspondance.

Trésorerie

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 29 février 2024, il y a 2 292,78\$ au compte.

RÉSOLUTION NDL-24-CA-10

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu d'octroyer 100,00 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NDL-24-CA-10

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu de verser 40,97 \$ à M^{me} Martha De Montanaro pour le remboursement de l'achat de tasses, café et collations pour les séances du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

9.1 Mini maisons

M. Jean-François Verret fait part que la Ville autorisera bientôt l'[installation de mini-maisons](#) dans les lots résidentiels déjà bâtis. M. Éric Ralph Mercier précise que cette initiative s'inscrit dans le but d'[améliorer l'offre de logements](#), qu'il reste à parfaire toute la réglementation autour des paramètres de ces installations.

9.2 Plan aquatique de la Ville

M. Ernesto Salvador Cobos informe qu'il y aura une présentation générale du Plan directeur aquatique de la Ville de Québec, qui se tiendra lors de l'assemblée du Conseil d'Orsainville, le 27 mars prochain, à 19h, au Centre communautaire du Jardin 5295 rue des Violettes.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Sarah Demers annonce la levée de l'assemblée. Il est 20 h 30.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Sarah Demers et M. Denis Demers.

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Sarah Demers, présidente

M. Denis Demers, secrétaire